



PROCEDURES DESTINEES AUX ETUDIANTS ET CONSULTABLES SUR INTERNET

*Pôle des Ressources Humaines
et de la Communication*

Service Gestion des Compétences et des Carrières

Juin 2017 - Nathalie Steels - ICANE

Procédure



- Vous êtes élève infirmier(e) (bac ou brevet) - sage femme - technologue en imagerie médicale - aide soignant(e) - assistant(e) logistique - kiné - ergo - éducat(ric)eur - diététicien(ne) - logopède/orthophoniste - assistant(e) dentaire - psychomotricien(ne) - orthoptiste -
- Vous êtes inscrit(e) dans une école conventionnée et souhaitez réaliser votre stage au choix au CHR
Vous êtes inscrit(e) dans une école non-conventionnée et souhaitez prester un stage au CHR
Vous recherchez un terrain de stage dans le cadre d'une MISIP

Voici comment procéder :

Veillez compléter le formulaire ci-dessous et l'envoyer à Nathalie Steels - ICANE nathalie.steels@chrcitadelle.be

1. *Nom-prénom-école-section-année scolaire*
2. *Adresse mail et numéro de GSM*
3. *Le terrain de stage souhaité*
4. *Les dates de début et de fin de stage (préciser le nombre d'heures - si travail le we ou non)*
5. *Les objectifs de stage*
6. *La motivation (en quelques lignes)*

La demande doit être soumise au plus tard 2 mois avant la date prévue de début de stage et être accompagnée de votre curriculum vitae.

Votre demande de stage est acceptée ? Veuillez alors contacter Nathalie Steels - 04/321,86,18 - pour fixer un rendez-vous lors duquel vous lui remettrez 3 exemplaires de la convention signée par l'école et vous-même ainsi qu'une copie du rapport de votre dernière visite médicale (réalisée durant l'année en cours).